

Zeitschrift:	Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber:	Le messager suisse de Paris
Band:	4 (1958)
Heft:	6
Rubrik:	Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FÉDÉRALE

En présence des événements de France, qui ont été suivis en Suisse avec une émotion toute particulière, les faits politiques en Suisse peuvent paraître idylliques. Mais comparaison n'est pas raison — en Suisse aussi, la chronique politique a du fil à retordre.

Le régime financier est tout juste accepté

Le 11 mai, le peuple suisse, par 420.000 oui contre 350.000 non, a accepté le nouveau régime financier et fiscal de la Confédération. Le projet du Conseil fédéral et du Parlement a abouti, mais de justesse, si l'on pense que tous les grands partis politiques, les socialistes exceptés, s'étaient prononcés en faveur de cette solution constitutionnelle pour une durée de six ans. Mais les syndicats et les coopératives ont combattu le projet officiel, qui leur paraît trop généreux à l'adresse des contribuables. Et ces grandes organisations économiques de la gauche disposent d'une puissance remarquable. En fait d'impôts, quel que soit leur barème et taux, le citoyen est et reste méfiant. Il fallut entreprendre un gros effort pour faire accepter le projet, pour lequel le grand argentier de la Confédération, M. Hans Streuli, a vigoureusement milité.

Deux Présidents

Le lendemain de ce vote, deux Présidents se sont cordialement serrés la main, l'un, le Président de la Confédération helvétique, l'autre le Président de la République autrichienne, M. Adolf Schaerf, venu en Suisse pour une visite officielle de trois jours. Le peuple aussi a souligné l'amitié qui lie les deux voisins, démocrates, républicains, neutres, deux peuples qui se respectent après s'être combattus pendant les siècles héroïques de l'histoire suisse. Le programme de la visite, simple dans sa rigueur protocolaire, avec des compagnies d'honneur, hymnes nationaux, fleurs et tapis dans le Palais fédéral, allocutions solennelles, excursions au Jungfraujoch, à Bienne, dîners d'apparat, manifestations qui furent une espèce de répétition avant la visite automnale des souverains grecs, qu'on ne sait pas encore exactement où et comment loger dignement. C'est que le Président Schaerf fut logé au « Lohn », petite maison de maître près de Berne, léguée au gouvernement par le fils de feu le Président Emile Welti, tandis que pour le roi et la reine de Grèce les autorités fédérales pensent au château de Jegenstorf, romantique, vétuste, mais assez peu confortable.

La Suisse et la guerre atomique

Au début d'avril, M. N. Krouchtchev a envoyé un message au Président de la Confédération, faisant appel au gouvernement suisse « pour qu'il accorde son appui à cette initiative dans l'intérêt commun de toute l'humanité », c'est-à-dire pour la cessation immédiate des essais des différents types d'armes atomiques et à hydrogène. La Suisse a attendu un mois, puis fait venir son ambassadeur à Moscou, M. Alfred Zehnder, ensuite répondu dans une note à la fois brève et claire. « Votre message », disait cette note suisse, « a été soumis à l'attention du Conseil fédéral, qui vous en remercie. Le gouvernement suisse se préoccupe en effet depuis longtemps du danger que constitue l'augmentation de

la radio-activité, et c'est avec la plus grande attention qu'il suit les travaux scientifiques qui ont été entrepris dans ce domaine tant au sein de l'ONU qu'en dehors de celle-ci. Il ne peut donc que saluer toute action susceptible de faciliter un accord entre les Puissances qui produisent des bombes nucléaires pour mettre un terme à des expériences comportant un grave danger pour la population du monde entier. »

En effet, la commission suisse, qui est chargée de mesurer la radio-activité de l'air et de la pluie, ainsi que des cours d'eau, a dernièrement constaté qu'à la suite des essais nucléaires soviétiques — qui furent expressément mentionnés comme tels — la Suisse avait déjà été atteinte par la radio-activité, bien que celle-ci ne fût pas encore réellement dangereuse. De toute façon, la Suisse soutient naturellement toute entente entre les puissances sans se laisser entraîner dans l'un ou l'autre des camps. Si elle renonce à toute initiative dans ce domaine, elle se rend parfaitement compte des obstacles existants et de la valeur de sa situation spéciale qui pourra un beau jour servir la cause de la paix.

Hermann BOESCHENSTEIN

(Suite de la page 11)

nôtres. Citons aussi notre passage à Orry-la-Ville, où nos deux équipes furent très bien reçues et où la 1^{re} obtint une belle victoire.

Comme chaque année, la fin de saison est l'occasion de différentes sorties champêtres en banlieue et province, qui, dans un autre genre, procurent à chacun de bons souvenirs et permettent de se retrouver entre amis.

La Section de Handball, qui dispute le Championnat de l'Île-de-France, a également terminé sa saison par plusieurs manifestations très réussies. Les matches à 11 et à 7 sont disputés toute l'année et notre section s'est très bien comportée dans ces compétitions.

La Section de Tennis, qui, tout l'hiver, joue sur courts couverts, commence sa véritable saison au Stade de la Marche à Vaucresson. Le 17 mai, la Section de Tennis de la CIBA à Bâle (dames et messieurs) est venue à Vaucresson chercher une revanche, par 6 victoires à 5. Les vacances de Pentecôte furent l'occasion, pour les nôtres, d'un déplacement à Thoune, où ils furent largement battus par le Club local, mais dont ils gardent également un magnifique souvenir de la façon dont ils furent accueillis, grâce également à la présence de notre Président honoraire, M. Stamm-Nion.

Grâce à l'initiative des dirigeants, il a été donné à tous les jeunes de notre société la possibilité de s'initier et de pratiquer le Tennis sans frais, sur le stade dernier cri de la Porte de Charenton.

Rappelons aussi la réussite de notre Fête annuelle, le 10 mai, à Vaucresson, où malgré le mauvais temps il y eut un festival de toutes nos activités. Nous avons été honorés de la présence de Son Exc. l'Ambassadeur et de Mme Micheli, du Délégué de Jeunesse et Sports de l'Education Nationale, du Maire de Vaucresson, d'une représentation très large et réjouissante de notre Ambassade et de la plupart des présidents des sociétés-sœurs. Malheureusement, la pluie vint contrecarrer la fin du programme, et beaucoup d'amis présents ne purent assister au souper et bal qui faisaient suite.